



RÉSULTATS SEMESTRIELS AU 31 DÉCEMBRE 2017

PRODUITS D'ACTIVITÉ EN FORTE CROISSANCE +32% (147,6 M€)
EBE MULTIPLIÉ PAR 3,4 : 41,2 M€ (12,1 M€ EN N-1)
ROC PRESQUE DOUBLÉ : 15,8 M€ (8,1 M€ EN N-1)

Lyon, le 13 février 2018

Le Conseil d'Administration d'OL Groupe, réuni le 13 février 2018, a arrêté les comptes semestriels de l'exercice 2017/2018 ¹.

Après un niveau d'activité record lors de l'exercice 2016/2017 qui a démontré la pertinence du nouveau modèle économique mis en place par le Groupe, le 1^{er} semestre 2017/2018 affiche à nouveau des performances financières en forte progression.

1/ ACTIVITÉ ET RÉSULTATS EN FORTE PROGRESSION

En M€ (du 1 ^{er} juillet au 31 décembre)	31/12/2017	31/12/2016	Var. M€	Var. %
Produits des activités	147,6	111,8	+35,7	+32%
Billetterie	17,1	21,6	-4,5	-21%
Partenariats-Publicité	14,0	13,8	+0,2	+2%
Droits TV et marketing	36,9	62,5	-25,5	-41%
Events	6,1	3,9	+2,2	+55%
Produits de la marque	8,8	8,6	+0,2	+3%
Produits de cessions des contrats joueurs	64,6	1,5	+63,1	+4 209%
Excédent brut d'exploitation	41,2	12,1	+29,1	+240%
Résultat opérationnel courant	15,8	8,1	+7,7	+95%
Résultat financier	-6,3	-10,7	+4,3	
Résultat avant impôts	9,4	-2,6	+12,0	
Résultat net part du Groupe	6,2	-2,3	+8,5	

PRODUITS DES ACTIVITÉS : 147,6 M€ (+35,7 M€, +32%)

Le total des produits des activités s'élève à 147,6 M€ au 31 décembre 2017, en progression de +32% (111,8 M€ au 31 décembre 2016).

¹ Les procédures d'examen limité sur les comptes semestriels au 31 décembre 2017 ont été effectuées, et le rapport des Commissaires aux Comptes est en cours d'émission.

Lyon, le 13/02/2018

Sur le 1^{er} semestre de l'exercice, les produits de cessions des contrats joueurs ont porté la croissance des produits d'activités et atteignent un niveau record pour s'établir à 64,6 M€ (1,5 M€ au 31 décembre 2016). La cession d'Alexandre Lacazette à Arsenal pour un montant de 49,6 M€ (IFRS) représente le transfert le plus important jamais réalisé par le club (en brut 53 M€ + 7 M€ d'incentives maximum). Alexandre Lacazette étant issu de l'Academy, la plus-value réalisée sur ce transfert est égale au montant de la cession.

Les produits des activités hors contrats joueurs s'établissent à 82,9 M€ sur la période (110,3 M€ en N-1). Cette variation provient essentiellement de la participation du club à la phase de groupe de l'Europa League cette saison alors qu'il avait disputé la phase de groupe de Champions League lors de la saison dernière. Cette différence de compétition génère une baisse des revenus des droits TV UEFA (-27,2 M€) et dans une moindre mesure des revenus de billetterie (-3,0 M€).

Les droits TV UEFA s'élèvent ainsi à 11,0 M€ sur le semestre contre 38,2 M€ en N-1 et les recettes de billetterie Europe s'élèvent à 3,7 M€ (6,7 M€ en N-1).

EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION : 41,2 M€ (+29,1 M€)

L'Excédent Brut d'Exploitation s'établit à 41,2 M€, en forte progression par rapport au 31 décembre 2016 (+29,1 M€). L'EBE bénéficie de la cession d'Alexandre Lacazette (100% de marge) qui permet de compenser l'absence de Champions League cette saison. Il représente 28% du total des produits des activités (11% en N-1).

Les achats et charges externes sont maîtrisés sur le semestre et s'élèvent à 38,2 M€ (40,2 M€ en N-1). Ils bénéficient d'une optimisation volontariste des charges d'organisation de matchs et également d'un changement de périmètre (cession d'OL Voyages au 30/06/17).

Les frais de personnel s'établissent à 59,1 M€ (55,8 M€ en N-1). Cette variation est essentiellement due à une provision pour prime de qualification à l'Europa League (3^e du Championnat au 31 décembre 2017 contre 4^e au 31 décembre 2016). Le ratio « Charges de personnel/Produits des activités » reste bien maîtrisé et s'établit à 40% (50% en N-1).

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE : 6,2 M€ (+8,5 M€)

Les autres produits et charges opérationnels courants subissent une variation de -14,9 M€. En effet, le 1^{er} semestre 2016/2017 avait notamment bénéficié des plus-values de cession des actifs immobiliers de Tola Vologe (Gerland) et d'une indemnité d'assurance perte de licence joueur. Au 31 décembre 2017, ils intègrent essentiellement des charges liées aux joueurs prêtés et la plus-value de cession du terrain destiné à la construction du centre médical et du laboratoire d'analyses médicales.

Le résultat financier s'établit à -6,3 M€ (-10,7 M€ au 31 décembre 2016) et traduit les premiers effets du refinancement des dettes finalisé le 30 juin dernier. L'économie générée par ce refinancement est de 3,4 M€ sur les 6 premiers mois de l'exercice.

Le résultat net part du Groupe ressort à 6,2 M€, contre une perte de 2,3 M€ au 31 décembre 2016.

2/ UN BILAN SOLIDE AVEC DES FONDS PROPRES QUI S'ÉLÈVENT À 256 M€

Les capitaux propres s'établissent à 255,7 M€ (y compris intérêts minoritaires), contre 249,2 M€ au 30 juin 2017.

Lyon, le 13/02/2018

À l'actif, la valeur nette comptable des contrats de joueurs progresse de 40,8 M€ pour s'établir à 87,8 M€ contre 47,0 M€ au 30 juin 2017. Elle intègre les acquisitions de contrats joueurs du début de l'exercice 2017/2018 qui représentent un total de près de 60 M€ (IFRS).

Les plus-values potentielles relatives à l'actif joueurs restent très élevées et s'établissent à près de 160 M€ au 31 décembre 2017. La valeur de marché de l'effectif professionnel masculin est estimée à 246 M€ (valeur OL basée sur Transfermarkt qui estimait l'effectif joueurs à 166 M€ au 31 décembre 2017). Il est à noter que la valorisation établie par Transfermarkt s'est fortement appréciée depuis et s'élève au 5 février 2018 à 302 M€. La valorisation estimée par CIES (autre référentiel du secteur foot) s'établissait quant à elle à 302 M€ au 31 décembre 2017.

3/ PERSPECTIVES

Le Groupe poursuit sa stratégie qui s'appuie sur les piliers fondamentaux que sont l'exploitation de ses infrastructures et l'Academy, productrice de jeunes talents et source de plus-values.

Sur l'exercice 2017/2018, le Groupe poursuit ses actions pour maximiser l'exploitation du Groupama Stadium, développer la récurrence de ses revenus et accroître sa rentabilité par une optimisation des charges de fonctionnement et des coûts d'organisation, tout en maintenant l'expérience client au cœur de ses priorités.

De nombreux grands événements se dérouleront au sein du Groupama Stadium avec notamment, la finale de l'UEFA Europa League (le 16 mai 2018), deux demi-finales du TOP 14 (les 25 et 26 mai 2018), un match amical de préparation à la Coupe du Monde de la FIFA : France/États-Unis (le 9 juin 2018) ainsi que le Monster Jam (le 16 juin 2018). Les 2 demi-finales et la finale de la Coupe du Monde féminine de football en 2019 se dérouleront également au Groupama Stadium les 2, 3 et 7 juillet 2019.

Actuellement en cours d'aménagement au sein du Groupama Stadium, le musée devrait ouvrir au printemps 2018. Enfin, des cessions de droits à bâtir sur le site (immeubles de bureaux, centre de loisirs, ...) devraient intervenir au cours de l'exercice.

Le slideshow de la réunion d'information du 14 février 2018 et les comptes résumés seront disponibles à l'adresse suivante, <https://investisseur.olympiquelyonnais.com>

« Le présent document contient des indications sur les objectifs d'OL Groupe. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que la réalisation de ces objectifs peut être affectée par des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations d'OL Groupe soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent inclure les évolutions de la conjoncture économique et commerciale, de la réglementation, ainsi que des facteurs de risques détaillés au sein du Document de Référence 2016/2017. »

OL Groupe

Tel : +33 4 81 07 55 00
Fax : +33 4 81 07 45 65

Email: dirfin@olympiquelyonnais.com
www.olweb.fr

Euronext Paris - compartiment C

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable
- CAC All-Share - CAC Consumer Services - CAC Travel & Leisure
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OLG.PA
Bloomberg : OLG FP
ICB : 5755 Services de loisirs



Lyon, le 13/02/2018

ANNEXES

RÉSULTATS SPORTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2017 (équipe professionnelle masculine)

	31/12/17	31/12/16
Championnat	3^{ème}	4^{ème}
Europe	Europa League Phase de groupe	Champions League Phase de groupe

PRODUITS DES ACTIVITÉS

En M€	31/12/17	31/12/16	Var. M€	Var. %
Billetterie	17,1	21,6	-4,5	-21%
<i>dont Championnat</i>	13,4	14,2	-0,8	-6%
<i>dont Europe</i>	3,7	6,7	-3,0	-45%
<i>dont autres matchs</i>	0	0,7	-0,6	-97%
Partenariats - Publicité	14,0	13,8	+0,2	+2%
Droits TV et marketing	36,9	62,5	-25,5	-41%
<i>dont LFP-FFF</i>	25,9	24,3	+1,6	+7%
<i>dont UEFA</i>	11,0	38,2	-27,2	-71%
Events	6,1	3,9	+2,2	+55%
Produits de la marque ⁽¹⁾	8,8	8,6	+0,2	+3%
<i>dont produits dérivés</i>	6,0	5,1	+0,8	+16%
<i>dont produits images, voyages et divers</i>	2,8	3,4	-0,6	-18%
Produits des activités hors contrats joueurs	82,9	110,3	-27,4	-25%
Produits de cessions de contrats joueurs	64,6	1,5	+63,1	-
Total des produits des activités	147,6	111,8	+35,7	+32%

(1) À périmètre constant (hors OL Voyages cédé au 30 juin 2017), la variation est de +1,4 M€ (+18%).

Lyon, le 13/02/2018

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SIMPLIFIÉ

En M€ (du 1 ^{er} juillet au 31 décembre)	31/12/17	31/12/16	Var. M€
Produits des activités	147,6	111,8	+35,7
Frais de personnel	-59,1	-55,8	+3,3
Achats et charges externes	-38,2	-40,2	+2,0
Impôts et taxes	-2,5	-2,8	+0,4
Valeur résiduelle des contrats joueurs	-6,7	-1,0	-5,7
Excédent brut d'exploitation	41,2	12,1	+29,1
<i>Dont EBE hors contrats joueurs</i>	-16,7	11,6	-28,3
<i>Dont EBE sur contrats joueurs</i>	58,0	0,5	+57,4
Amortissements & provisions nets joueurs	-10,6	-5,8	+4,8
Amortissements & provisions nets hors joueurs	-11,0	-9,3	-1,7
Autres produits et charges opérationnels courants	-3,9	+11,0	-14,9
Résultat opérationnel courant	15,8	8,1	+7,7
<i>Dont ROC hors contrats joueurs</i>	-31,6	13,3	-45,0
<i>Dont ROC sur contrats joueurs</i>	47,4	-5,2	+52,6
Résultat financier	-6,3	-10,7	+4,3
Résultat avant impôts	9,4	-2,6	+12,0
Résultat net part du groupe	6,2	-2,3	+8,5

BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF (M€)	31/12/17	30/06/17
Contrats joueurs	87,8	47,0
Immobilisations corporelles	405,6	415,0
Autres actifs immobilisés	2,5	2,6
Total Actif Immobilisé	495,9	464,5
Impôts différés	5,9	8,7
Créances sur contrats joueurs	52,2	51,7
Créances courantes	76,1	69,7
Trésorerie	16,8	19,7
TOTAL ACTIF	647,0	614,2

PASSIF (M€)	31/12/17	30/06/17
Total Capitaux propres (y compris minoritaires)	255,7	249,2
Emprunt obligataire et bancaire nouveau stade	171,6	172,8
Autres emprunts et dettes financières	56,5	46,3
Total Dettes Financières	228,1	219,1
Provisions	1,8	1,6
Dettes sur contrats joueurs	50,4	26,5
Autres passifs non courants	23,7	22,8
Dettes courantes	87,2	94,9
TOTAL PASSIF	647,0	614,2

Lyon, le 13/02/2018

RÉSULTATS SPORTIFS À DATE

	Equipe masculine	Equipe féminine
Championnat	4^{ème} après la 25 ^{ème} journée	1^{ère} après la 14 ^{ème} journée
Europe	Europa League qualification 1/16 Villareal (15 & 22/02/18)	Champions League qualification 1/4 Barcelone (22 & 28/03/18)
Coupe de France	Qualification 1/4 Caen (01/03/18)	Qualification 1/4 (15/04/18)

RAPPEL DU MERCATO D'HIVER

Arrivée janvier 2018 :

- Oumar Solet, international U18, 18 ans, en provenance de Laval, mutation temporaire jusqu'au 30 juin 2018 (0,55 M€) avec option d'achat de 0,55 M€ + 2 M€ d'incentives + intéressement de 20% sur la plus-value d'un éventuel futur transfert.

Arrivées pour la saison 2018/2019 (1^{er} juillet 2018)

- Martin Terrier, attaquant international Espoir, 20 ans, en provenance de Lille, montant du transfert 11 M€ + 4 M€ d'incentives maximum + intéressement de 10% sur la plus-value d'une éventuelle mutation définitive. Contrat de 4 ans ½, soit jusqu'au 30 juin 2022. Poursuite de la mutation temporaire à Strasbourg jusqu'au 30 juin 2018.
- Léo Dubois, international espoir de 23 ans, joueur libre en provenance du FC Nantes. Contrat de 4 ans soit jusqu'au 30 juin 2022.

Départs :

- Cession de Maxime D'Arpino au club d'Orléans avec intéressement de 30% de la plus-value sur futur transfert.
- Cession de Gaëtan Perrin au club d'Orléans avec intéressement de 40% de la plus-value sur futur transfert.
- Résiliation du contrat de Clément Grenier.
- Cession d'Alan Dzabana au Havre. Montant du transfert 0,7 M€ + 0,75 M€ d'incentives maximum + 30% de la plus-value sur futur transfert.
- Mutation temporaire de Dylan Mboumbouni à Cholet jusqu'au 30 juin 2018

Le groupe confirme sa stratégie de recrutement de jeunes talents à fort potentiel, en complément de son pilier stratégique qu'est l'Academy, et en anticipation de l'équipe professionnelle pour la saison prochaine.